

HELENA HIRATA ET JOHN HUMPHREY*

CRISE ÉCONOMIQUE ET TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES

Ouvrières et ouvriers dans l'Etat de São Paulo (Brésil)

On dit couramment que les travailleurs des pays dits « sous-développés » chômeurs dans le secteur formel de l'économie sont obligés, pour survivre, de recourir à un travail dans le secteur informel. Dans un certain nombre de pays, l'aide que l'Etat pourrait fournir aux chômeurs est quasi absente ; le secteur informel peut donc constituer une source de revenu alternatif. Il est d'ailleurs souvent décrit comme étant flexible et facilement accessible. Il n'est donc pas surprenant que pendant les périodes de crise, le déclin de l'emploi dans le secteur formel soit souvent accompagné d'une montée du travail autonome et du travail non déclaré.

Au début des années 1980, cette tendance dans l'évolution de l'emploi correspondait, au Brésil, à une politique de récession du gouvernement pour faire face à l'endettement (1981 et 1983) du pays. L'emploi industriel a été particulièrement atteint par

(*) Ce texte est le résultat d'une enquête effectuée par les auteurs à São Paulo en 1986, intitulée « *Crise économique et division sexuelle du travail au Brésil* », financée par le programme franco-britannique de recherches ESRC (Economic and Social Research Council) – CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) (subvention ESRC n° 101 230 023).

cette politique provoquant des problèmes sociaux et politiques. Cependant, il n'est pas sûr que les nombreux ouvriers industriels au chômage au début des années 1980, aient eu recours simplement et rapidement au secteur informel. En effet, la signification d'un passage du secteur formel vers le secteur informel se fonde sur quelques hypothèses :

1. la perte de l'emploi équivaut à une perte de revenu à laquelle on doit suppléer rapidement ;
2. les débouchés dans le secteur formel sont rares ;
3. le secteur informel offre des opportunités alternatives.

En d'autres termes, l'information sur le stock de postes dans l'économie (la balance d'emploi dans les secteurs informel et formel) devrait être complétée par des hypothèses sur les marchés du travail et le comportement des familles avant même que des constats puissent être faits sur les flux des travailleurs.

La première hypothèse sur le comportement familial consiste à affirmer que les ouvriers ayant perdu leur emploi dans le secteur formel ne sont pas attachés à leur travail dans ce secteur et l'abandonnent donc facilement. On peut aussi faire l'hypothèse que ces attaches, s'il y en a, ne sont pas assez importantes pour faire face aux difficultés financières vécues par la famille. Or, l'analyse montre que le comportement des ouvriers industriels des grandes villes du Brésil ne constitue pas une acceptation pure et simple de la perte de leur emploi industriel pour se tourner vers le secteur informel. En 1981 et en 1983, pour répondre au chômage et aux licenciements qui eurent lieu dans les grandes entreprises, il y eut de nombreuses grèves, des arrêts de travail, des manifestations, des émeutes et des pillages. Les ouvriers réagissaient comme des travailleurs industriels sans disposer de garanties de sécurité quant à leur capacité d'entretenir leur foyer. Acquérir un emploi informel n'était pas inscrit dans leur mentalité, ni même l'idée de chercher un emploi dans un secteur autre que celui de l'industrie. Ce sentiment d'être un ouvrier industriel, et même un type particulier d'ouvrier industriel, était déjà présent à la fin des années 1970, au moment où le mouvement ouvrier commençait à se développer rapidement dans la région. Une enquête, réalisée en 1982, avait déjà mis en

évidence l'attachement des ouvriers à l'industrie et leur nette préférence pour le travail en usine (Hirata et Humphrey, 1985). Parmi les ouvriers masculins, en particulier, l'idéal restait celui d'un pourvoyeur mâle et d'une femme au foyer. Même sans pouvoir affirmer que de telles attitudes persisteraient en situation de chômage et de récession, l'hypothèse était que ces ouvriers n'abandonneraient pas simplement leurs attaches à un certain type de travail et à une certaine division sexuelle du travail salarié pour eux-mêmes, domestique pour leur femme lors d'une perte d'emploi industriel.

Suite aux licenciements provoqués par la crise, nous avons effectué une enquête pour analyser le comportement des ouvriers industriels à São Paulo. Cette étude a été réalisée à Santo Amaro, région de forte concentration industrielle, avec des usines à main-d'oeuvre masculine et féminine. Les quartiers ouvriers de l'échantillon étaient situés dans la proximité de plusieurs grandes entreprises, une enquête précédente ayant montré que celles-ci recrutaient leurs ouvriers dans les quartiers avoisinants (Hirata et Humphrey, 1984 ; 1985). Effectivement, la majorité des ouvrières et des ouvriers de l'échantillon travaillaient, ou avaient travaillé dans les usines de la région de Santo Amaro. L'enquête a été réalisée auprès des ouvriers de production licenciés pendant la crise économique (dans la période comprise entre octobre 1980 – apogée de l'emploi au Grande São Paulo, et fin 1984) avec la préoccupation d'avoir un grand éventail d'âges, de qualifications et de situations familiales. Nous avons interviewé au total 140 ouvriers et ouvrières se répartissant en 57 femmes et 83 hommes (1).

1. En dépit de la taille relativement réduite de l'échantillon, la distribution d'âge par sexe correspondait de près au profil de la population d'ouvriers industriels de São Paulo, une fois contrôlée la prédominance des ouvriers de la métallurgie dans la région de Santo Amaro : les ouvrières étaient concentrées dans le groupe d'âge 18-30 (68,5 %) avec un groupe en-dessous de 18 ans (7 %) et au-dessus de 30 (25 %), tandis que les hommes étaient concentrés dans le groupe d'âge 18-30 (57,8 %) avec un groupe significatif âgé de plus de 30 ans (37,3 %). Du point de vue de la taille et de la structure familiale également, l'échantillon correspondait aux résultats de l'enquête sur l'emploi et le coût de la vie du DIEESE (Département Intersyndical d'Etudes Statistiques, Sociales et →

Chômage, domicile et travail

L'expansion de l'emploi, qui s'est maintenu entre 1967 et 1980, a été suivi au Brésil par une phase de récession dans les années 1980. Cette récession a atteint particulièrement la région du *Grande São Paulo*, où l'emploi dans l'industrie manufacturière a diminué très fortement en 1981 et 1983. Il avait atteint en octobre 1980 le pic de 62 %, supérieur au niveau de décembre 1970. Dans les 15 mois suivants, il a chuté de 17 %. Il s'est stabilisé à ce niveau pendant l'année 1982, mais l'introduction de nouvelles mesures d'austérité à la fin de l'année a entraîné un déclin de l'emploi en 1983. Vers la fin de 1983, le quart des emplois existants en octobre 1980 avait été supprimé ⁽²⁾.

Pendant la même période, les activités du secteur informel ont augmenté dans la région. On a constaté une proportion grandissante des ouvriers dans les emplois non déclarés et dans les activités autonomes. Les informations sur le marché du travail en provenance du Ministère du Travail pour la période 1980-1983 montrent en effet, une augmentation significative du chômage déclaré ainsi qu'une nette tendance vers l'emploi non déclaré et non consigné sur les « cartes de travail » des ouvriers. Sabóia (1986 : 92-3) ⁽³⁾, s'appuie sur cette dernière donnée pour

- (suite de la note 1) Economiques) de 1981 à São Paulo. Dans les deux cas, la taille moyenne des foyers était de 4,3 personnes et il y avait prédominance des familles nucléaires. Comme dans l'enquête DIEESE, une minorité significative d'ouvriers femmes et hommes ne vivaient pas dans des familles nucléaires complètes. Il s'agissait d'ouvriers vivant seuls ou avec des amis et des femmes sans conjoints, vivant avec les enfants – fussent-elles divorcées, séparées, veuves ou mères célibataires. Ce dernier groupe sera appelé collectivement « mères seules ».
2. Ces chiffres concernent l'emploi industriel dans la région du *Grande São Paulo*. Ils sont collectés par la fédération des employeurs, la FIESP, et rassemblés et publiés par l'agence d'analyses statistiques du Secrétariat au Plan de l'Etat de São Paulo, le SEADE, dans les *Anuário Estatístico de São Paulo*, de parution annuelle.
 3. Sabóia soutient que le travail non déclaré et non enregistré sur les documents de travail des ouvriers est principalement dans le secteur informel, même si certaines catégories de travailleurs de la fonction publique et les autonomes mieux établis travaillent aussi sans être enregistrés en tant qu'employés.

démontrer l'expansion du secteur informel et suggère pour expliquer la rapidité du phénomène, que, en situation de crise, les ouvriers licenciés se tournent vers le secteur informel assez vite en raison de l'absence d'aide gouvernementale pour pallier temporairement leur situation économique.

« D'autre part, pendant la récession, les travailleurs qui perdent leurs emplois dans le secteur formel vont grossir les statistiques de chômage à moins qu'ils ne soient absorbés par le secteur informel de l'économie. Généralement, une période de chômage précède l'absorption par le secteur informel. Cette période est cependant de courte durée, face à l'absence au Brésil d'une allocation chômage. Le Fonds de Garantie du Temps de Service (FGTS) accomplit cette fonction d'une manière relativement précaire » (Sabóia, 1986 : 83).

Sabóia indique bien les difficultés d'entrée dans certains secteurs de l'économie informelle. Il reconnaît explicitement la complexité de ces mouvements entre activité et inactivité, entre secteurs formel, informel et chômage, mais il conclut finalement à une trajectoire linéaire – licenciement dans le secteur formel – chômage déclaré – secteur informel.

Des arguments théoriques et empiriques pourraient renforcer ce point de vue. La représentation d'un secteur informel comme alternative pour les chômeurs en cas de crise n'est qu'un prolongement de l'idée d'un secteur informel, source de revenus pour ceux qui sont incapables d'obtenir du travail dans l'économie formelle, conception présentée par Merrick (1976 : 342-43) pour le cas brésilien. Des idées similaires sont développées par les théoriciens des stratégies économiques familiales (Schmink, 1984) et des prétendues « stratégies familiales de survie », qui essaient d'expliquer par ce biais la participation des membres du domicile, notamment des femmes et des enfants, aux activités économiques. Ce modèle a été développé en Amérique Latine pour analyser les moyens par lesquels les familles, dont les revenus sont en général bas, instables ou précaires, mobilisent le travail de leurs différents membres pour la survie familiale. Ces familles ne peuvent pas adopter la stratégie du « pourvoyeur mâle » pour l'entretien de la famille en raison de l'incertitude ou du faible montant du revenu du chef de famille. Des sources

multiples de revenus sont recherchées et les individus, au sein du domicile, se subordonnent aux besoins de l'unité familiale dans son ensemble.

Les bases de la survie familiale deviennent, selon cette conception, assez précaires, en raison des bas salaires et de l'instabilité de l'emploi des chefs de famille, à tel point que le travail des femmes et des enfants est souvent indispensable à la survie de la famille elle-même (Bilac, 1978 : 98). Schmink résume cette thèse de la manière suivante : « *Dans le fond, les difficultés financières amènent les familles à intensifier les stratégies d'accès à des revenus, utilisant le travail et les ressources disponibles aussi pleinement que possible* » (1984 : 91). On pourrait aisément s'attendre à ce que la mobilisation des ressources familiales en main-d'oeuvre soit intensifiée dans une période de licenciements et de chômage. Sans l'aide de l'Etat, les ouvriers licenciés par les entreprises se trouveraient contraints de faire une incursion dans le secteur informel. D'autres membres de la famille devraient aussi s'associer à cette recherche de nouveaux revenus.

Ce modèle du marché du travail et des comportements ouvriers suite aux licenciements dans le secteur informel, semble pertinent à la lumière de deux constats sur les marchés du travail dans une période de crise⁽⁴⁾. Premièrement, pendant la crise, le niveau de chômage « ouvert », mesuré par la *Pesquisa Mensal de Emprêgo* [Enquête Mensuelle sur l'Emploi (PME), de l'*Instituto Brasileiro de Geografia e Estatística* (IBGE)] est resté relativement bas. En 1980, année précédant le début de la crise, le taux de chômage dans la Région Administrative du *Grande São Paulo* est resté autour de 5,5 %. En 1981, il a augmenté de 2 % seulement, « l'indice de l'emploi total », pendant la même période avait diminué de 10 %⁽⁵⁾.

La même absence de corrélation entre emploi et chômage persiste pendant la période 1982-1984, même si des modifica-

4. Pour les besoins de cette analyse, les données seront prises pour la région du *Grande São Paulo*, centre de l'analyse par la suite.

5. Ces chiffres proviennent du Ministère du Travail, *Emprego e Salário*, n° 1, février 1983.

tions intervenues dans les critères de mesure du chômage rendent la comparaison moins fiable. En deuxième lieu, les chiffres du PNAD [*Pesquisa Nacional por Amostra de Domicílios* - Enquête National Auprès des Domiciles] montrent que pendant 1979 et 1983, la proportion des ouvriers engagés dans des activités économiques et travaillant *sem carteira assinada* (sans engagement formel consigné sur leur « carte de travail ») ou comme des autonomes dans l'Etat de São Paulo, est passée de 35,1 % à 41,3 % (Sabóia, 1986 : 92). Autrement dit, la diminution de l'emploi dans le secteur formel indiquée par le PNAD et également par la RAIS (*Relação Anual de Informações Sociais*) semble avoir été compensé par une augmentation du travail autonome et du travail salarié non déclaré.

Si le modèle que nous venons de décrire, ainsi que les données qui lui servent de base, sont plausibles, les résultats d'une enquête mensuelle sur le chômage et l'emploi à São Paulo, la *Pesquisa de Emprego e Desemprego* [PED ou Enquête Emploi-Chômage] permettent de jeter quelques doutes sur ce modèle de « glissement vers le secteur informel », proposé par Sabóia et d'autres. La PED, effectuée depuis 1984 dans la région, utilise une définition plus large du chômage que la PME, ce qui devrait permettre de mieux saisir la réalité du chômage « ouvert » comme celle du chômage déguisé⁽⁶⁾. Les premiers résultats de la PED ont indiqué un niveau beaucoup plus élevé

6. La PED (Enquête Emploi-Chômage) utilise une définition de l'emploi faisant référence à trois catégories de chômage, non consignées par la PME (Enquête Mensuelle sur l'Emploi) : (i) les personnes qui n'ont aucune activité économique, mais qui ont cherché du travail dans les 30 jours précédents, étaient comptabilisées comme étant au chômage ouvert tandis que la PME limitait cette période de recherche aux 7 jours précédant l'entretien ; (ii) la catégorie de chômage « déguisé par le découragement » (« *oculto pelo desalento* ») incluait ceux qui voulaient travailler et avaient cherché du travail pendant l'année précédente, mais qui avaient fini par être découragés par le marché du travail ou par des raisons d'ordre personnel, et (iii) le chômage « déguisé par le travail précaire » (« *oculto pelo trabalho precário* ») était une catégorie destinée à tenir compte des personnes engagées dans un travail irrégulier et cherchant en même temps un emploi (Hoffman et Mattoso, 1985 : 7-8).

de chômage que celui enregistré par la PME. Entre octobre 1984 et juin 1985 (les 9 premiers mois de la PED), le taux de chômage maximum de la PME pour le *Grande São Paulo* était de 6,2 % et le taux moyen de 5,6 %. Pendant la même période, le taux de chômage selon la PED était en moyenne de 8,3 %. Etant donné la dimension accrue de la population active du *Grande São Paulo* selon la PED, le chômage déclaré s'élevait à 575 000 personnes à la mi-1985, tandis que pour la PME ce chiffre était de 337 000, d'où une différence de 70 % (Hoffmann et Mattoso, 1985 : 11-13). En outre, le chômage déguisé représentait 4,9 % de la population active pendant la même période selon la PED (dont 3,3 % correspondaient au chômage déguisé par le travail précaire et 1,6 % au chômage déguisé par le découragement. Ainsi, le chômage, déclaré et déguisé, pouvait jouer un rôle plus important dans les stratégies ouvrières que ce qu'on aurait pu penser.

A cette interrogation, d'ordre empirique, quant à l'hypothèse du secteur informel, comme voie de substitution offerte aux licenciés du secteur formel, on peut ajouter deux autres objections d'ordre plus théorique. Les données utilisées pour appuyer cette hypothèse concernent les stocks en main-d'oeuvre et leurs modifications, c'est-à-dire le nombre de personnes selon les différentes activités économiques et selon différentes périodes. Cependant, l'hypothèse se fonde en réalité sur les flux – le mouvement d'un secteur vers l'autre. La déduction des flux à partir de données sur les variations de l'importance des stocks est appuyée par l'argument de la stratégie familiale, ce qui soulève une deuxième objection : le modèle de « la stratégie familiale » a été développé pour analyser le comportement des familles dont le principal pourvoyeur est détenteur d'un travail précaire ou mal rémunéré. Il n'est pas du tout évident que ce même comportement se retrouverait parmi les familles appartenant à la « respectable » classe ouvrière industrielle d'une des plus grandes zones industrielles de São Paulo. De plus, dans la mesure où un grand nombre d'ouvriers industriels ne sont pas des chefs de famille, on ne voit pas comment les pression familiales pourraient jouer après leur licenciement. Même à un niveau empirique, il serait donc intéressant de suivre le comportement des chômeurs. Il faudrait aussi essayer de développer des

explications sur les réponses des travailleurs à la perte de leur emploi.

Trois facteurs peuvent être considérés, selon notre étude, comme intervenant dans les stratégies ouvrières face au licenciement. Premièrement, la force de l'identité ouvrière ou l'attache vis-à-vis de postes de travail spécifique ou de types déterminés d'emploi, peuvent influencer la recherche d'un emploi et la durée d'un éventuel chômage. Deuxièmement, la place occupée par l'ouvrier au foyer peut provoquer des pressions différenciées, dans le sens de la prise ou de l'abandon d'un travail, soit dans le sens d'une sélection dans les recherches de travail de certains secteurs spécifiques. Cela peut varier selon le sexe, la place au foyer et le type de domicile. Troisièmement, les opportunités réelles accordées aux ouvriers sur le marché du travail peuvent varier considérablement selon leur qualification et leur expérience.

Pour examiner ces facteurs interférants, il était nécessaire d'étudier le suivi des activités des ouvriers suite à leur licenciement, les situations familiales et les pressions subies, ainsi que les stratégies adoptées pour rechercher du travail. Une telle étude sur les conséquences de la crise sur le comportement des ouvriers licenciés dans les usines rendait nécessaire une enquête aux domiciles des ouvriers. Or, dans les études sur le travail et le chômage, des catégories spécifiques sont analysées, notamment celles des hommes et des femmes mariés. Nos hypothèses suggéraient au contraire que les répercussions du chômage pouvaient varier considérablement selon la place des ouvriers au foyer. Cela avait des implications sur la taille de l'échantillon. Les petits échantillons correspondant à des entretiens intensifs permettent l'étude de facteurs difficilement quantifiables ou même constatables à travers une enquête. En particulier, les relations de pouvoir au sein de la famille peuvent être mieux saisies par des entretiens en profondeur. Cependant, nous avons besoin, pour vérifier nos hypothèses, d'un échantillon plus important : il devait permettre d'étudier les contrastes entre les différents groupes - mariés et célibataires, qualifiés et non-qualifiés, femmes vivant sans un conjoint et celles vivant avec un conjoint, etc., tandis qu'un petit échantillon ne pouvait être

étudié qu'en fonction du sexe, et/ou de la situation familiale pour avoir une représentativité quelconque. Etant donné que les contrastes entre femmes et hommes mais également entre différentes catégories à l'intérieur de chaque sexe, étaient pour nous d'un grand intérêt, l'échantillon a été centré précisément sur les ouvriers appartenant à l'industrie de fabrication-production, il représentait une large variété de qualifications et de situations familiales.

Nous commencerons la discussion sur les réponses aux licenciements, les situations familiales et le déroulement des activités de ces ouvriers à Santo Amaro par une présentation de leurs préférences professionnelles et leurs démarches dans la recherche d'un travail. Ensuite, nous effectuerons une analyse des pressions familiales qui s'exercent sur les différentes catégories de travailleurs, leurs emplois industriels subséquents, les travaux en dehors de l'industrie et les travaux dans le secteur informel.

Recherche de travail et choix professionnels

Ouvrières et ouvriers ont exprimé une préférence nette pour l'emploi salarié en industrie par rapport aux autres types d'emplois. Ainsi, plus de 90 % des hommes ayant connu une période de chômage ont inclus l'emploi industriel dans leurs recherches de travail et 84 % ont déclaré que l'industrie manufacturière était prioritaire dans les secteurs où ils avaient cherché du travail. De la même manière, 90 % des femmes qui sont passées par une période de chômage, ont inclus l'emploi industriel dans leurs recherches de travail et 87 % ont déclaré qu'elles avaient cherché un travail prioritairement dans l'industrie manufacturière.

Même après avoir trouvé des nouveaux emplois en dehors de l'industrie, ces ouvriers continuaient à préférer l'emploi industriel. Ainsi, 3/4 des femmes et 2/3 des hommes ayant trouvé un emploi salarié non-industriel, ont dit qu'ils auraient préféré avoir trouvé un emploi industriel et la moitié de ceux-ci ont déclaré avoir continué à chercher un travail industriel même après avoir pris un emploi salarié non-industriel. A l'inverse,

seulement une femme ou un homme sur trente, ayant trouvé un emploi salarié industriel, ont dit qu'ils auraient préféré avoir un emploi non-industriel. Ouvrières et ouvriers étaient également fermes dans leur préférences pour le travail industriel ; comme nous le verrons plus tard, ils sont revenus en grand nombre vers l'industrie au moment de la croissance de l'emploi en 1985-1986.

Les seules exceptions étaient des ouvriers jeunes avec peu d'expérience professionnelle en usine et sans attache avec le travail industriel. Les quatre ouvriers hommes, qui n'avaient pas cherché un emploi industriel, avaient tous moins de 18 ans, et trois ouvrières relativement jeunes (20 ans ou moins) n'avaient pas tenté d'obtenir un travail en usine. Ces jeunes ouvrières ont trouvé des emplois qui ne pouvaient pas être considérés comme ayant un statut inférieur à celui du travail en usine – contrôleuse en supermarché, employée dans une boutique pour soins aux chiens et employée de bureau – et de la même manière que pour les ouvriers jeunes et célibataires, la perte de l'emploi de référence représentait la fin de leurs tentatives d'insertion dans l'industrie. Ces ouvriers et ouvrières n'avaient guère eu d'expérience professionnelle et l'insertion dans les emplois non-industriels a représenté un nouveau tournant dans leurs vies professionnelles.

Chômage et pressions familiales

Entre cette préférence affichée pour le travail industriel que nous venons d'évoquer et l'accès effectif à un poste en usine, peuvent se dresser des obstacles divers. Une raison pouvant empêcher un certain nombre de travailleurs à réaliser leur préférence peut être le besoin de trouver à court terme une source de revenu de rechange pour la famille. Cette pression peut varier considérablement selon les différents groupes de travailleurs. Comme on peut le voir dans le tableau 1, l'échantillon montrait une grande diversité de positions dans la famille. Il y avait une nette majorité de conjoints ou d'enfants et une minorité vivait avec d'autres familles ou dans des groupes familiaux sans les deux parents.

Tableau 1. Place des travailleurs (ses) dans l'unité domestique au moment du licenciement (en pourcentage)

	Hommes	Femmes
Fils/filles (a)	20,5	26,3
Conjoints	63,9	40,4
Seul(e) ou avec des frères/soeurs	12,0	14,0
Avec des parents ou avec une autre famille (b)	3,6	3,5
Père/mère célibataire	0	16,9

Note : (a) Tout couple en cohabitation marié légalement ou non.
(b) Toutes les personnes vivant avec leurs enfants, mais sans leur conjoint.

La perte d'un emploi industriel peut entraîner des difficultés d'ordre psychologique et pratique, assez contrastées selon le différent contexte familial. Quant aux filles et aux fils, leur situation de chômage ne créait pas des problèmes majeurs au sein de la famille. Ils avaient des bas salaires et de toute façon ne contribuaient que pour moins de la moitié de leur revenu au budget familial⁽⁷⁾. Très peu de filles et de fils avaient des salaires représentant le revenu principal de la famille, et plus des 2/3 des filles et des fils faisaient partie de familles disposant au moins de deux autres revenus au moment de la perte de leur emploi de référence. Dans les rares cas où des fils et des filles entretenaient l'un ou leurs deux parents, le besoin de trouver rapidement un autre travail n'était pas accompagné d'un sentiment de culpabilité ou de défaillance quant aux responsabilités familiales.

Les ouvriers vivant seuls, avec des frères et des soeurs ou avec des amis affrontaient des problèmes d'un autre ordre. Ils ne bénéficiaient pas forcément d'un appui familial conséquent pour

7. Résultat d'une recherche précédente effectuée dans une usine de construction électrique de la région de Santo Amaro.

soutenir une période prolongée de recherche de travail. Dans ce groupe, l'option de quitter la ville de São Paulo a été prise par 4 ouvriers sur 10. Notre enquête sous-estime, en fait, la réalité des chiffres cités dans la mesure où nous ne pouvions interviewer que ceux qui, ayant quitté la ville, y sont revenus à une date ultérieure. Ceux qui ont quitté São Paulo l'ont fait pour des périodes relativement courtes, la plupart d'environ 2 ans, et dans quelques cas, cela suivait la perte d'un deuxième ou troisième emploi industriel. Ils étaient migrants à São Paulo et de ce fait, rentraient chez eux, mais sans le chômage, ils n'auraient probablement pas quitté la ville. Pour ceux qui ne sont pas partis, hommes et femmes, il fallait vite trouver un travail. Ces derniers n'ont connu que de courtes périodes de chômage.

Sans doute, la pression financière s'exerce de façon plus forte sur les mères seules et les pères de famille. Les premières ont besoin d'obtenir rapidement un revenu. Même si quelques mères célibataires – par contraste avec les veuves, séparées ou divorcées – habitaient avec des parents qui pouvaient leur offrir un peu d'aide, elles étaient le plus souvent les seules à avoir un revenu dans la famille. L'aide des parents est précieuse, mais les énormes difficultés que ces femmes affrontaient – trouver un système de garde, l'épuisement physique, etc. – étaient peu de chose auprès des difficultés posées par le fait de ne compter que sur un seul revenu.

Des problèmes se posaient également aux travailleurs mariés. Ils indiquaient que la gravité des problèmes financiers était la dimension la plus négative du chômage, et faisaient souvent référence aux difficultés matérielles pour apporter les denrées de base à leurs familles et à l'angoisse provoquée par cette situation⁽⁸⁾. La pression sur les hommes mariés était accrue par la

8. Les réponses à cette question auraient été sûrement plus exhaustives et fiables, si les entretiens avaient été réalisés au moment de la période de chômage. De la même manière, les contributions financières des différents membres du domicile n'ont pas fait l'objet de questions dans les entretiens en raison du temps écoulé entre la majorité des périodes de chômage et la date de l'enquête.

composition familiale et leur place au foyer. En effet, un certain nombre d'études (Macedo, 1979 ; Telles, 1988 ; Caldeira, 1984) a montré que les unités domestiques dans les zones ouvrières du *Grande São Paulo* tendent à avoir des tailles relativement réduites, avec peu de gens en âge de travailler. Dans notre enquête, la taille moyenne des foyers des hommes mariés était de seulement 4,2 personnes, et dans 60 % des cas, le mari était le seul à avoir un revenu au moment du licenciement. Dans 30 % des cas, une seule personne en plus avait un emploi rémunéré, généralement l'épouse. En fait, seulement 4 sur les 53 hommes mariés interviewés avaient des enfants employés au moment du licenciement, et le faible nombre de parents vivant avec eux étaient, soit des jeunes enfants, soit des parents, en âge de la retraite. En outre, plus de 60 % des hommes mariés interviewés avaient des enfants en bas âge (moins de 6 ans). Ce fait réduisait le nombre des maris dont les femmes pouvaient disposer d'un emploi rémunéré, ainsi que le nombre des femmes pouvant prendre un emploi rémunéré pour faire face au chômage de leurs maris⁽⁹⁾. En effet, les ouvriers mariés avaient très souvent la seule ou la plus grande responsabilité dans l'obtention du revenu familial, parce que personne d'autre dans le foyer n'était en mesure de compenser la perte financière provoquée par le chômage.

L'idée généralisée d'un « pourvoyeur » mâle fait que les femmes mariées licenciées ne subissent pas le même type de pression financière. Pour elles, le chômage se traduisait en terme d'ennui, les contraignait à rester à la maison et à se sentir inutiles ; elles faisaient référence aux problèmes financiers, mais sans évoquer jamais leur responsabilité vis-à-vis du bien-être des autres membres de la famille. Dans tous les cas, les maris de ces ouvrières travaillaient au moment où elles ont perdu leur emploi, et même si cette perte provoquait souvent des difficultés financières – souvent les femmes parlaient « d'appoint », mais leur salaire était en réalité utilisé pour payer le loyer ou les denrées de base – elles n'avaient pas l'obligation primordiale de

9. Deux tiers des épouses n'ayant que des enfants de plus de 6 ans (âge scolaire) avaient un emploi rémunéré, contre seulement 1/4 ayant des enfants en bas âge.

soutenir les finances familiales. Les contraintes du travail domestique et des soins aux enfants les poussaient probablement dans la direction opposée. Un grand nombre de ces ouvrières était en âge de procréer et d'avoir la responsabilité de garder des enfants.

La moitié des femmes mariées interviewées avaient des enfants de moins de 6 ans, au moment où elles ont perdu l'emploi de référence. Même sans l'interruption provoquée par la crise économique, quelques-unes auraient trouvé difficile de continuer à travailler, et d'autres auraient arrêté de travailler à l'occasion d'une naissance. Les contraintes d'une division sexuelle du travail domestique avaient sûrement une influence prépondérante sur les décisions des femmes de renoncer à un emploi rémunéré, décision suivant presque toujours une naissance. A l'inverse, selon l'enquête, il n'y avait pas de liens entre l'inactivité des femmes et les obligations liées aux enfants plus âgés ou aux adultes. Dans ce cas, les femmes mariées, inactives au moment des entretiens, attribuaient leur situation aux difficultés de trouver un travail.

La tableau 2 indique les différentes pressions du chômage sur les hommes ; il montre l'acceptation affichée de prendre des travaux considérés de statut inférieur. Les réponses indiquent, *grosso modo*, leur sentiment de devoir quant à la prise d'emplois considérés peu prestigieux. Il ressort clairement que les célibataires sont beaucoup moins disposés à prendre un emploi de ce type que les hommes mariés. Seulement 25 % à 50 % des célibataires ont déclaré qu'au moment où ils étaient au chômage, ils auraient pris des travaux d'ouvriers dans le bâtiment, de balayeur de rue ou de gardien de résidence, en l'absence de toute autre possibilité de travail. Pour les hommes mariés, les taux de réponses positives pour ces mêmes travaux étaient de 55 % à 70 %, sans considération de la qualification. En effet, ces derniers avaient plus de chances d'avoir des postes qualifiés et parmi ceux-ci, les ouvriers qualifiés étaient vraisemblablement moins disposés que les O.S. à prendre des travaux de statut inférieur. Cependant, l'Etat civil avait un poids suffisamment important pour l'emporter sur la qualification. Parmi les ouvrières, pour lesquelles la liste de travaux peu prestigieux évoqués pendant

l'entretien, se rapprochait beaucoup plus des types d'activités qu'elles effectuaient effectivement, les femmes mariées avaient moins tendance à accepter des travaux de ménage, tandis que les mères seules étaient plus disposées à le faire ⁽¹⁰⁾. Là encore, il était plus probable que les O.S. envisageaient davantage de prendre des travaux considérés peu prestigieux que les ouvrières qualifiées.

Tableau 2. Attitudes des hommes vis-à-vis des différents secteurs de l'emploi

Echantillon des hommes : « A l'époque où vous cherchiez du travail, auriez-vous accepté de travailler comme... en l'absence d'une autre possibilité ? (pourcentage de réponses positives)

Travail	Hommes célibataires	Hommes mariés
Ouvrier dans le bâtiment	34,5	67,3
Balayeur de rue	27,6	56,9
Gardien de résidence	48,3	69,2
Garçon, serveur	48,3	61,5
Ouvrier textile	82,8	86,5
Ouvrier métallurgique	93,1	96,2

Emploi et chômage dans la crise

L'analyse des pressions familiales peut faire croire que les groupes de travailleurs plus à même de s'insérer rapidement dans le secteur informel après licenciement correspondent aux chefs de famille, hommes et femmes. Cependant, une telle supposition ne rend pas compte des opportunités inégales dans

10. La seule occupation de statut inférieur que les mères seules ne voulaient pas considérer, était le travail de couture à domicile. Cela était probablement dû au revenu faible et irrégulier et à l'absence de couverture sociale (sécurité sociale). Nous présenterons ci-dessous des indications sur la pression qui s'exerce sur les mères seules, mise en évidence par le type d'emploi salarié non industriel qu'elle sont conduites à accepter.

le marché du travail et en particulier l'accès au travail industriel, selon le sexe et la qualification. Dans la pratique, l'insertion dans les activités non-industrielles varie de façon significative, selon le sexe et selon l'occupation.

L'emploi masculin après le licenciement

Après la perte du travail en usine, beaucoup d'ouvriers hommes n'ont pas eu recours aux activités dans le secteur informel. Cela résultait très largement de la disponibilité de l'emploi industriel et de la fréquence des périodes de chômage, déclaré et déguisé, chez eux. Beaucoup d'ouvriers ont trouvé un nouveau travail en usine, même pendant la récession. Parmi les hommes, 3/4 des licenciés avant juillet 1984 ont trouvé un emploi industriel vers la fin 1984, même si ce travail a pu prendre fin par la suite. En effet, malgré la crise, 60 % de l'activité économique des hommes interviewés à São Paulo, concerne l'activité industrielle. On pourrait penser que la diminution de l'emploi au *Grande São Paulo* d'environ 25 %, de 1980 à 1983, peut avoir deux impacts opposés :

- (i) la perte complète de l'emploi industriel par 25 % des ouvriers et la continuité de l'emploi pour les autres, ou
- (ii) des périodes alternées de chômage pour tous les ouvriers, avec 1/4 d'entre eux au chômage à un moment quelconque avant 1983.

La vérité se situerait probablement entre les deux. Même si les taux de « *turn-over* » dans l'industrie ont diminué au début des années 1980 (Sabóia, 1986 : 103), 44 % des chômeurs parviennent à retrouver un emploi, ce qui démontre l'importance de l'opportunité d'emplois offerts. A São Paulo, le secteur industriel est assez grand pour créer de nombreux emplois. Le marché urbain du travail est typique des grandes agglomérations industrielles de l'Amérique latine, mais très différent de celui des villes plus petites et moins industrialisées. Les données de l'enquête nationale à domicile (PNAD) montrent que même en 1983, troisième année de crise et la plus aiguë, 15,5 % seulement de la population active dans l'Etat de São Paulo, étaient des travailleurs autonomes, alors que 51,1 % des personnes occupées

avaient des emplois enregistrés (Sabóia, 1986 : 92). Le marché du travail du secteur formel est large, et dans les plus grandes entreprises, presque 60 % des emplois étaient de type industriel.

Etant donné les opportunités de travail dans l'industrie, beaucoup d'ouvriers préfèrent rester au chômage pour chercher du travail. 40 % des hommes n'ont jamais eu l'expérience d'un emploi informel, dès le moment de la perte de l'emploi industriel jusqu'au moment des entretiens. On dit souvent que les ouvriers du Tiers-Monde ne peuvent pas se permettre le luxe de rester au chômage. Selon Berry et Sabot, « *rester sans travail pendant plusieurs mois de suite est un luxe que seulement une petite partie de la force de travail peut se permettre* » (1978 : 1 221). Cependant, la durée moyenne de chômage ouvert était, selon l'enquête PED du début de 1985, de 13 semaines et celles du chômage déguisé, de 17 semaines. Si beaucoup d'ouvriers au chômage étaient jeunes ou n'avaient pas des responsabilités financières majeures chez eux, même parmi les ouvriers subissant des pressions financières, des périodes de chômage de trois mois ou plus n'étaient pas rares. Dans notre échantillon, 34 % des hommes mariés ont été au chômage au moins une fois, pour une période de 5 mois ou plus, s'échelonnant du moment de la perte de l'emploi industriel pendant la crise jusqu'à la fin 1984, et 26 % ont été chômeurs au moins une fois pendant 3 ou 4 mois.

Deux éléments peuvent expliquer cette capacité de rester au chômage. Premièrement, les ouvriers qui ont perdu des emplois enregistrés dans le secteur industriel, à l'initiative de l'employeur, sans que cela représente un licenciement justifié par une faute grave, reçoivent une indemnité pratiquement égale à un mois de salaire pour chaque année travaillée, calculée sur une base mensuelle. Or, 65 % des hommes avaient travaillé au moins 2 ans dans la même entreprise avant le licenciement. Parmi les hommes mariés, 75 % avaient travaillé au moins 2 ans dans la même entreprise et 35 % au moins 5 ans. Deuxièmement, les ouvriers faisaient des « petits boulots » alors qu'ils étaient chômeurs et à la recherche d'un travail. L'accroissement des pressions financières sur les ouvriers mariés pouvait être clairement perçue à travers la prise de « petits boulots ». Quel que fût la durée du chômage, la probabilité que les hommes

mariés fassent des « petits boulots » était plus grande que pour les célibataires.

Cependant, les ouvriers hommes se distinguaient fortement les uns des autres selon leur qualification, et les différences entre les « outilleurs », les ouvriers d'entretien hautement qualifiés et les autres, méritent d'être examinées de près. Les travailleurs très qualifiés avaient occupé des postes de travail relativement bien rémunérés et avaient une plus grande ancienneté. La stabilité financière accrue, combinée à des perspectives relativement meilleures sur le marché du travail leur permettait de surmonter la perte de l'emploi plus aisément que les autres ouvriers et de maintenir le *statu quo* chez eux. Un certain nombre de ces ouvriers qualifiés ont été capables de se maintenir au chômage déclaré et ceci, sans un apport financier de leurs épouses. Seulement 15 % de celles-ci étaient actives au moment du licenciement de leurs maris (comparés aux 45 % des épouses des autres hommes) et seulement 23,5 % des épouses inactives de ces ouvriers très qualifiés ont pris un travail rémunéré, suite au licenciement de leurs maris (comparés aux 44,5 % des épouses des autres hommes). De la même manière, les ouvriers hautement qualifiés avaient tendance à faire moins de « petits boulots » que les autres. Parmi les 9 ouvriers qui sont restés plus de 3 mois au chômage sans recourir aux « petits boulots », 8 étaient des ouvriers d'entretien et des « outilleurs ».

La position plus solide des ouvriers qualifiés se manifestait également par le type d'insertion dans les activités économiques en dehors de l'industrie. Même si 40 % de ces ouvriers ont pris un type quelconque de travail non-industriel pendant la période allant du licenciement au moment des entretiens (1986), la moitié d'entre eux a ouvert des petits commerces tels que café ou abattage de volailles, et seulement 2 ont pris des travaux considérés de statut inférieur, tels que vendeur de rue ou ouvrier non déclaré dans le bâtiment. Dans tous les cas sauf un, les petits commerces ont fait faillite. Vers décembre 1984, 74,1 % des ouvriers très qualifiés travaillaient à nouveau dans l'industrie et au deuxième semestre 1986, 26 sur 27 travaillaient en usine ; le dernier gérant un café qui prospérait. Pour les hommes moins qualifiés, la perte de travail a entraîné des difficultés accrues et,

entre le licenciement et le moment des entretiens, 2/3 de ceux-ci avaient eu recours aux activités non-industrielles. D'une manière générale, les travaux qu'ils ont obtenus étaient de statut inférieur et beaucoup plus précaires que ceux des ouvriers d'entretien et des outilleurs. Quand ces ouvriers devenaient des travailleurs autonomes, cela n'impliquait pas des moyens financiers (des locaux ou des moyens de transport) et leur activité avait plutôt les caractéristiques d'un travail salarié en sous-traitance. Un exemple pourrait être le travail occasionnel dans le bâtiment, rémunéré selon le rendement. En deuxième lieu, ces ouvriers accédaient à l'emploi rémunéré du secteur formel à bas statut. Certains ouvriers ont essayé d'obtenir des postes en dehors de l'industrie, proches de leurs postes précédents, comme le travail de magasinier dans un entrepôt pour ceux qui avaient travaillé à l'emmagasiner dans les usines. D'autres ont accepté un poste de gardien, de concierge d'immeuble, ou encore dans le commerce ou dans le bâtiment. Enfin, pour certains, surtout pour les jeunes ouvriers peu expérimentés dans les activités industrielles, la perte de leur emploi a entraîné de longues périodes d'emploi instable, de travail irrégulier et de « petits boulots ».

Cependant, même les activités de ces ouvriers ne correspondaient pas encore au modèle d'un déplacement en grande échelle vers le secteur informel. Le travail salarié dans le commerce et les services était plus fréquent que le travail dans le bâtiment ou le travail autonome. Pendant la récession, l'emploi dans le service et le commerce n'a diminué que légèrement, et la disponibilité de travail dans ces secteurs et les recrutements continus dans l'industrie résultant de niveaux élevés de « *turn-over* » ont ouvert également des opportunités. Pour beaucoup d'ouvriers, l'emploi non-industriel était un expédient à court terme, et vers décembre 1984, 59 % de ceux qui n'étaient pas hautement qualifiés avaient à nouveau un emploi industriel. Quelques-uns ont rejoint le secteur informel, d'autres sont passés par des périodes avec des occupations à bas statut et faiblement rémunérées. De la même manière, beaucoup d'hommes ont fait l'expérience des privations et des épreuves du chômage, faisant des « petits boulots » pour assurer la survie de la famille. Cependant, il semble clair que la majorité des ouvriers hommes ont limité

leurs activités non industrielles au travail salarié régulier ou aux « petits boulots » et que les hommes qui avaient le plus de chances de prendre un travail dans le secteur informel n'étaient pas des chefs de famille, mais plutôt des ouvriers jeunes et sans qualifications.

Femmes et secteur informel

Les ouvrières avaient à affronter un autre ensemble de pressions et d'opportunités. Une fois de plus, l'accès au travail industriel et les pressions familiales apparaissent comme facteurs cruciaux qui déterminent les modalités d'emploi féminin suite au licenciement, mais ces deux influences interagissent spécifiquement pour les femmes. Tandis que la qualification plus élevée des hommes mariés minimise dans une large mesure l'impact des pressions familiales, quelques femmes étaient forcées de prendre un travail de statut inférieur vu la conjonction des deux facteurs évoqués. De plus, l'état civil lui-même semble apparaître comme un élément important dans la détermination des chances des femmes sur le marché du travail. Une recherche précédente sur les politiques de recrutement dans les grandes entreprises industrielles a montré que les politiques discriminatoires envers les femmes mariées et les femmes avec enfants étaient très répandues. Ces pratiques discriminatoires se faisaient tant envers les mères célibataires qu'envers les femmes mariées (Humphrey, 1987).

D'une manière générale, les femmes ont beaucoup plus de difficultés que les hommes pour revenir au secteur industriel. Entre le licenciement et décembre 1984, les hommes avaient plus de chances d'être recrutés en industrie que dans d'autres activités. Pour 10 mois passés par les hommes en dehors de l'industrie (chômage, emploi non-industriel, travail dans le secteur informel ou travail autonome), 15 étaient occupés à un emploi dans l'industrie. Pour les femmes, il s'agissait plutôt de l'inverse. Pour chaque dix mois passés dans une activité liée à l'industrie pour l'échantillon des femmes, pendant la même période, 23 mois étaient passés dans des activités non industrielles et le chômage déclaré. Une raison pouvant expliquer cette différence consisterait dans le fait que le même groupe

d'hommes se serait déplacé d'une entreprise à l'autre pendant et après la récession, tandis que les femmes licenciées pendant la crise avaient plus de probabilités d'être remplacées par des femmes plus jeunes, célibataires et sans enfants. Avoir une qualification était malgré tout un avantage pour celles cherchant du travail. Comme on peut le voir dans le tableau 3, les femmes qualifiées étaient en nombre réduit dans l'échantillon (moins d'un quart) mais elles avaient plus de chances d'être dans un emploi industriel que les non-qualifiées.

Tableau 3. Activité économique selon la qualification en décembre 1984 : ouvrières

Activités	Ouvrières non-qualifiées	Ouvrières qualifiées (a)
Industrielle, salariée	7	6
Chômeuse	11	2
Autres activités	14	2
Inactive	11	4
	n = 43	n = 14

Note a : La plupart des femmes travaillant en usine sont classées sous des dénominations « fourre-tout » du type « monteuse », « assistante de production », etc. Les ouvrières qualifiées sont celles classées sous des dénominations de poste du genre « *operadora de máquina* » (opératrice de machines), « *revisora* » (vérif.) et « *costureira* » (couturière).

L'inactivité et le chômage étaient des expériences courantes pour les femmes après la perte de leur emploi. Pour 9 des 57 femmes interviewées, une période plus ou moins longue d'inactivité a suivi le licenciement. Dans la plupart des cas, cette trajectoire était liée au mariage et à la maternité. Il semble difficile d'établir très précisément les rapports entre inactivité, perte de travail et recherche de travail. Dans quelques cas, les

femmes peuvent se résoudre à avoir un enfant en raison de la perte de travail, tandis que dans d'autres cas, la grossesse ou l'accouchement peuvent conduire à un retrait du marché du travail. De la même manière, il est difficile de dire avec certitude si les retraits du marché de travail sont le résultat d'une préférence pour l'inactivité ou résultent d'un découragement dû au chômage et aux conditions adverses du marché du travail. En tout cas, il apparaît clairement que le chômage affecte plus les femmes que les hommes. Ainsi, 12 mois après la perte du travail, seulement 10,4 % des hommes actifs de l'échantillon étaient au chômage, contre 35,1 % chez les femmes actives. La durée des périodes de chômage féminin était aussi plus importante, la moyenne étant de 11,2 mois pour toutes les périodes de chômage débutant avant janvier 1985, contre 5,9 mois pour les hommes.

Les options de travail salarié étaient limitées pour les femmes qui avaient du mal à accéder à un emploi industriel. Cette situation, rendue supportable grâce à l'aide d'autres membres de la famille, explique partiellement les hauts niveaux de chômage et d'inactivité rencontrés. L'éventail de l'emploi salarié disponible était essentiellement limité à trois occupations : aide-soignante, caissière, travail ménager et service en cantine. Deux femmes ont suivi la première option – une était mère célibataire et effectuait ce travail de nuit pour garder ses enfants dans la journée. Des femmes plus jeunes devenaient vendeuses ou caissières, tandis que les mères seules étaient les plus susceptibles de prendre un travail de nettoyage. Les femmes mariées ne s'engageaient guère dans le travail salarié non-industriel. Pour chaque mois passé dans un emploi salarié non-industriel, dix mois étaient passés par ces femmes mariées dans l'industrie. A l'opposé, pour les mères seules, l'emploi salarié dans les activités non-industrielles était trois fois et demi plus fréquent que l'emploi dans les activités industrielles pour la période suivant décembre 1984. Il semble clair que le recours plus fréquent à l'emploi non-industriel, et principalement au travail ménager, était la conséquence de pressions financières.

Etant donné les difficultés ressenties par beaucoup de femmes pour accéder à l'emploi industriel, et l'éventail réduit d'emplois salariés non-industriels qui leur est proposé, il n'est pas

surprenant que les femmes s'insèrent dans les activités du secteur informel, notamment le travail domestique rémunéré et le sous-emploi dans toute une série d'activités auxquelles n'était consacrée qu'une partie de la semaine. Seize femmes ont pris le travail domestique pendant la récession et dans treize cas, c'était la première activité après une période de chômage suite au licenciement.

Cette insertion numériquement importante dans le travail domestique n'était nullement due à une préférence pour ce type de travail. Une femme seulement a manifesté une préférence. Les autres ont cherché du travail dans l'industrie et n'ont accepté le travail domestique qu'en deuxième ou troisième option. Malgré le fait que le service domestique soit une des rares occupations non industrielles à offrir des salaires plus élevés qu'en industrie, la majorité des femmes ne l'appréciait pas. Le service domestique peut offrir quelques avantages, en termes d'horaires flexibles et compatibles avec la garde des enfants, mais il présente aussi de sérieux inconvénients. Le rapport entre maîtresse (*patroa*) et employée de maison (*empregada*) était souvent difficile et la subordination directe déplaisait aux ouvrières habituées à la discipline d'usine. De plus, le service domestique n'est pas réellement déclaré, ce qui représente un véritable problème pour les mères seules, qui ont besoin d'un emploi officiel pour avoir accès à un minimum de prise en charge pour les soins de santé. Finalement, cette activité a un statut inférieur dans la classe ouvrière par rapport à l'emploi en usine.

Des fortes pressions s'exerçaient sur les mères seules pour leur engagement dans le secteur des emplois domestiques. Cinq sur neuf travaillaient comme employées de maison et parmi tous les groupes de femmes, elles étaient de loin celles qui réussissaient le mieux à combiner leurs obligations et un emploi salarié. Pour les autres catégories de femmes, ces pressions étaient plus rares. Une femme célibataire, décrit ainsi les circonstances de l'acceptation de l'emploi :

« Je n'ai pas pu trouver en usine, et j'ai dû me résigner à travailler comme employée. Je ne pouvais pas rester trop longtemps sans travailler parce que je devais aider à la maison. »

Plus tard, cette femme a démissionné de son travail comme employée de maison et a repris un travail en usine. Quelques rares femmes mariées ont aussi effectué un travail dans le secteur domestique, déclarant cependant assez nettement qu'elles auraient préféré un travail industriel. Deux de ces femmes étaient des migrantes du Nordeste brésilien venant juste d'arriver à São Paulo, et la troisième parlait d'une pression financière aiguë :

« Le travail était horrible à l'époque. Horrible. Tous les jours je sortais à la recherche de travail. Ne rien trouver était horrible. On est découragée. On a des problèmes d'argent. Mon mari est manoeuvre et son salaire ne valait rien. »

Le trait le plus remarquable de l'activité des femmes mariées était toutefois le très faible nombre de celles qui étaient forcées d'accepter le travail non-industriel ou le service domestique. Elles étaient le groupe le plus à même d'affirmer la volonté de n'effectuer, en aucun cas, le service domestique (65 % des femmes mariées ont déclaré ne pas le vouloir tandis que toutes les veuves, divorcées et séparées ont dit qu'elles l'accepteraient). L'emploi domestique était une modalité d'activité après la perte de l'emploi beaucoup moins présente dans les trajectoires des femmes mariées que dans celles des femmes célibataires et les mères seules.

Le deuxième type d'activité des femmes dans le secteur informel était les « petits boulots » et le sous-emploi. La majorité de ces petits boulots impliquait d'une manière ou d'une autre, le ménage, la lessive ou le repassage un ou deux jours par semaine – ou une forme de vente. La dernière catégorie d'activités pouvait inclure la vente de cosmétiques, de café ou de vêtements faits maison par une amie. Si les hommes au chômage tendaient à faire des « petits boulots » d'une manière intensive, sur une base très irrégulière, les femmes avaient tendance à travailler beaucoup moins d'heures, mais sur de longues périodes. En ce sens, ces activités pourraient être considérées comme du sous-emploi. Dans les cas des femmes mariées et des mères seules, ce type de travail avait des chances d'être suivi par l'inactivité ou par un emploi dans le secteur domestique, plutôt que par le retour à un emploi salarié.

Conclusion

A Santo Amaro, les ouvriers hommes et femmes, à l'exception des jeunes sans expérience, avaient une forte attache au travail industriel. Ainsi, les recherches de travail en dehors de l'industrie étaient sélectives et limitées. Effectuer des « petits boulots » faisait partie de cette stratégie ; cela réduisait les pressions financières et en même temps il permettait d'éviter une insertion plus substantielle dans le travail non-industriel. Les « petits boulots » n'étaient pas considérés comme des emplois et donc n'avaient pas cette connotation d'un travail à statut inférieur.

Les situation familiales sont apparues comme ayant une influence importante sur les stratégies ouvrières de réponse au chômage. Les pressions pour effectuer des « petits boulots » ou prendre des emplois non-industriels étaient inégales d'une famille à l'autre. En particulier, les hommes mariés et les mères seules prenaient davantage de « petits boulots » et du travail non-industriel que les autres. Cependant, nous avons vu que les stratégies de survie concernaient principalement les individus licenciés dont la majorité appartenaient à des familles relativement peu nombreuses, avec peu de membres disponibles pour travailler. Les pressions familiales d'un autre ordre poussant, par exemple, à quitter le travail professionnel en faveur du retour au foyer, ne sont pas apparues dans l'enquête, cependant le chômage soutenu des femmes mariées indique la nécessité d'approfondir cette question.

La qualification est aussi apparue comme ayant une influence tant sur les retours ultérieurs vers l'industrie que sur la nature des emplois non-industriels. Les ouvriers qualifiés avaient plus de chances de revenir vers l'industrie, et les outilleurs et les ouvriers d'entretien ont montré un niveau particulièrement faible de prise de « petits boulots » et une résistance à sanctionner le travail à statut inférieur. Parmi les ouvrières également, le groupe plus qualifié était plus susceptible de trouver du travail industriel que les O.S.

En général, les ouvriers hommes étaient plus capables d'assurer leurs identités d'ouvriers industriels que les femmes.

Les pressions familiales sur les ouvriers hommes les ont conduits à faire des « petits boulots », mais nullement à prendre un emploi de statut inférieur à plein temps. Les femmes n'ont pas eu cette possibilité. Les rares ouvrières qualifiées se sont tirées de la crise, mais la pression économique a forcé les mères seules à prendre un travail salarié non-industriel de statut inférieur ou un emploi domestique, et beaucoup de femmes mariées ont été mises devant l'option du chômage ou de l'inactivité.

Dans l'ensemble, l'hypothèse d'une entrée massive des ouvriers dans le secteur informel suite au licenciement ne s'est pas confirmée. Tandis qu'il y a déplacement des femmes vers le service domestique et le sous-emploi, les hommes n'ont fait que des incursions très limitées dans le secteur informel. Les pressions familiales étaient parfois très fortes, aggravées par la taille des familles ou l'absence d'autres revenus. Cependant, l'utilisation de ressources monétaires provenant des indemnités et des « petits boulots », combinée à la disponibilité permanente d'emplois industriels, a permis d'éviter le recours au secteur informel pendant la période de crise.

Bibliographie

- Berry A. et Sabot R., 1978. « Labour market performance in developing countries : a survey », *World Development*, vol. 6, n° 1-2.
- Bilac E.D., 1978. *Famílias de Trabalhadores : Estratégias de Sobrevivência*. São Paulo, Símbolo.
- Caldeiras T., 1984. *A Política dos Outros*. São Paulo, Brasiliense.
- Hirata H. et Humphrey J., 1984. « Crise économique et emploi des femmes », *Sociologie du Travail*, n° 3-84 : 278-289.
- Hirata H. et Humphrey J., 1985. « Economic crisis and the sexual division of labour : the case of Brazil », *Capital and Class*, n° 24 : 45-58.
- Hoffman M. et Mattoso J., 1985. « A pesquisa de emprego e desemprego na Grande São Paulo : conceitos e alguns

- resultados ». Communication à la rencontre annuelle de l'ANPEC.
- Humphrey J., 1987. *Gender and Work in the Third World*. London, Tavistock.
- Macedo C., 1979. *A reprodução da Desigualdade*. São Paulo, Hucitec.
- Merrick T., 1976. « Employment and earnings in the informal sector in Brazil : the case of Belo Horizonte », *Journal of Developing Areas*, n° 10.
- Sabóia J., 1986. « Transformações no mercado de trabalho no Brasil durante a crise. 1980-1983. « *Revista de Economia Política* », n° 23.
- Schmink M., 1984. « Household economic strategies : review and research agenda », *Latin American Research Review*, vol. 19, n° 3.
- Telles, Vera, 1988. « Trabalho e Família : a produção das diferenças entre trabalhadores urbanos ». Relatório Final de Pesquisa, ANPOCS/FORD, 1987-88, São Paulo.